Société Inter-Port de Québec

Annual Report 1983-1984

Territory of Société Inter-Port in the Metropolitan Québec Region, Canada.

Director general:
Gérald Brassard

Coordination:
Jean Mercier
Jean-Guy Laroche

Graphic design:
Communication graphique
André Fournier Inc.

Composition and typesetting:
Compélec Inc.

Printing:
Imprimerie La Renaissance Inc.

Photographs:
Les photographes Kedl Ltée: p. 9-12-13-17
Société Inter-Port: p. 16-18
Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ): p. 18
Gestion Électromec Inc.: p. 16
Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.): p. 10-18
Québec Ministry of Communications: p. 20
Photo Gérard Roger, Laval University: p. 18
Place Sillery: p. 19
Studio Etchemin Enr.: p. 6-14-15

All material from the **Annual Report 1983-1984** may be reproduced. However, mention of the source must be made.

Published by the Société Inter-Port de Québec
Copyright 1984, Société Inter-Port de Québec

Une version française de ce rapport est disponible sur demande.

Additional copies of this report can be obtained by writing to:

Société Inter-Port de Québec
1126, chemin Saint-Louis
Bureau 802
G1S 1E5
Tel.: (418) 643-8713
Telex: 051-3539

Printed in Québec (Canada)

Legal deposit 2nd quarter 1984
Bibliothèque du Québec
ISBN 2 550 10759 4

Québec, May 15, 1984

The Honorable Edward C. Lumley
Minister of Regional Industrial Expansion
235 Queen Street
11th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

Sir:

On behalf of the Board of Directors and in virtue of article 16 of the act incorporating the Société Inter-Port de Québec, I am pleased to submit our activity report of the year ended March 31, 1984.

Sincerely,

Jacques F. Bourassa, *President*
Société Inter-Port de Québec

Québec, May 15, 1984

Mr. Rodrigue Biron
Minister of Industry, Commerce and Tourism
710 Place d'Youville
Suite 600
Québec City, Québec
G1R 4Y4

Sir:

On behalf of the Board of Directors and in virtue of article 16 of the act incorporating the Société Inter-Port de Québec, I am pleased to submit our activity report for the year ended March 31, 1984.

Sincerely,

Jacques F. Bourassa, *président*
Société Inter-Port de Québec

Table of contents

President's message 8

Director General's message 9

Highlights 11

1. Organization

Board of Directors 12
Personnel 13
Status of Inter-Port 13
Duties of Inter-Port 13
Mandate of Inter-Port 13

2. Activity report 1983-1984

General directions 14
Industrial-port park 14
High technology 15
Financial interests 16
Investments 16
Market research 17
Working with the community 18
Administration 19
Conclusion 19

3. Financial statements 21

President's message

In 1983-1984, the Board of Directors of the Société Inter-Port de Québec committed itself to increasing the scope of its mandate, the primary objective of which is to attract and promote the establishment of an industrial-port complex. The creation of an industrial scientific complex is now considered a key element of Inter-Port's development strategy and steps have already been taken towards the realization of this project.

Inter-Port feels that if complete economic recovery is to be achieved in the metropolitan Québec region, it is essential that all interested parties combine their strengths. Vital to economic development is the willingness of all involved to work in close collaboration. Inter-Port placed great importance on this aspect of its mandate in the past year. Its committment to this goal is reflected in its active participation in the Québec City economic summit and in the foundation of the Groupe pour l'avancement technologique et industriel de Québec and the Association des manufacturiers de l'électronique de la région de Québec.

To complement this strategy, Inter-Port concentrated on improving the co-ordination of its activities with those of financial institutions in order to incite the latter to participate to a greater extent in the economic development of the region.

The implementation of this plan of action would not have been possible without the internal restructuring of Inter-Port. The Board of Directors dedicated itself to the continued improvement of the personnel and operations of Inter-Port. The various elements of its plan are currently being carried into effect, permitting the Société Inter-Port to look to the years ahead with optimism.

Jacques F. Bourassa, *President*
Société Inter-Port de Québec

Director General's message

The year 1983-1984 brought the start of economic recovery to the metropolitan Québec region. Although all manufacturing sectors did not show an upswing in activity, the most dynamic of them registered increased levels of economic growth. This is particularly true of large energy-consuming industries and the high technology sector.

Inter-Port felt the upsurge in the economy and was thus able to develop all of its working tools. In confirmed the validity of the argument in favour of undertaking the construction of major industrial-port facilities in Québec City, and consequently, was able to evaluate the effectiveness of its promotion strategies. Finally, Inter-Port acquired extensive information regarding all heavy industrial sites in the region as a result of specific requests made concerning these sites.

Inter-Port has intensified its efforts over the past two years. It invested close to 50% of the funds granted to it by the governments of Canada and Québec in July 1981 under the Subsidiary Agreement on the Société Inter-Port de Québec.

In the past year, Inter-Port narrowed the focus of its activities in order to take better advantage of its strengths. It submitted a formal request for the construction of major facilities on the South Shore in view of the realization of a large-scale industrial-port complex. The future direction of this project, whose implementation depends to a large extent on federal-provincial financing, should become clear in 1984-85.

In the reassessment of its main objectives, which are based on the establishment of one or more industrial complexes, the Société Inter-Port must bear in mind the consensus reached during the Québec City economic summit regarding the creation of a scientific industrial complex dedicated to optics, laser technology and biomass. The establishment of such a complex would constitute the second axis of economic development of the metropolitan Québec region. Inter-Port feels that it will be able to more clearly define this development in the coming year.

Gérald Brassard, *Director General*
Société Inter-Port de Québec

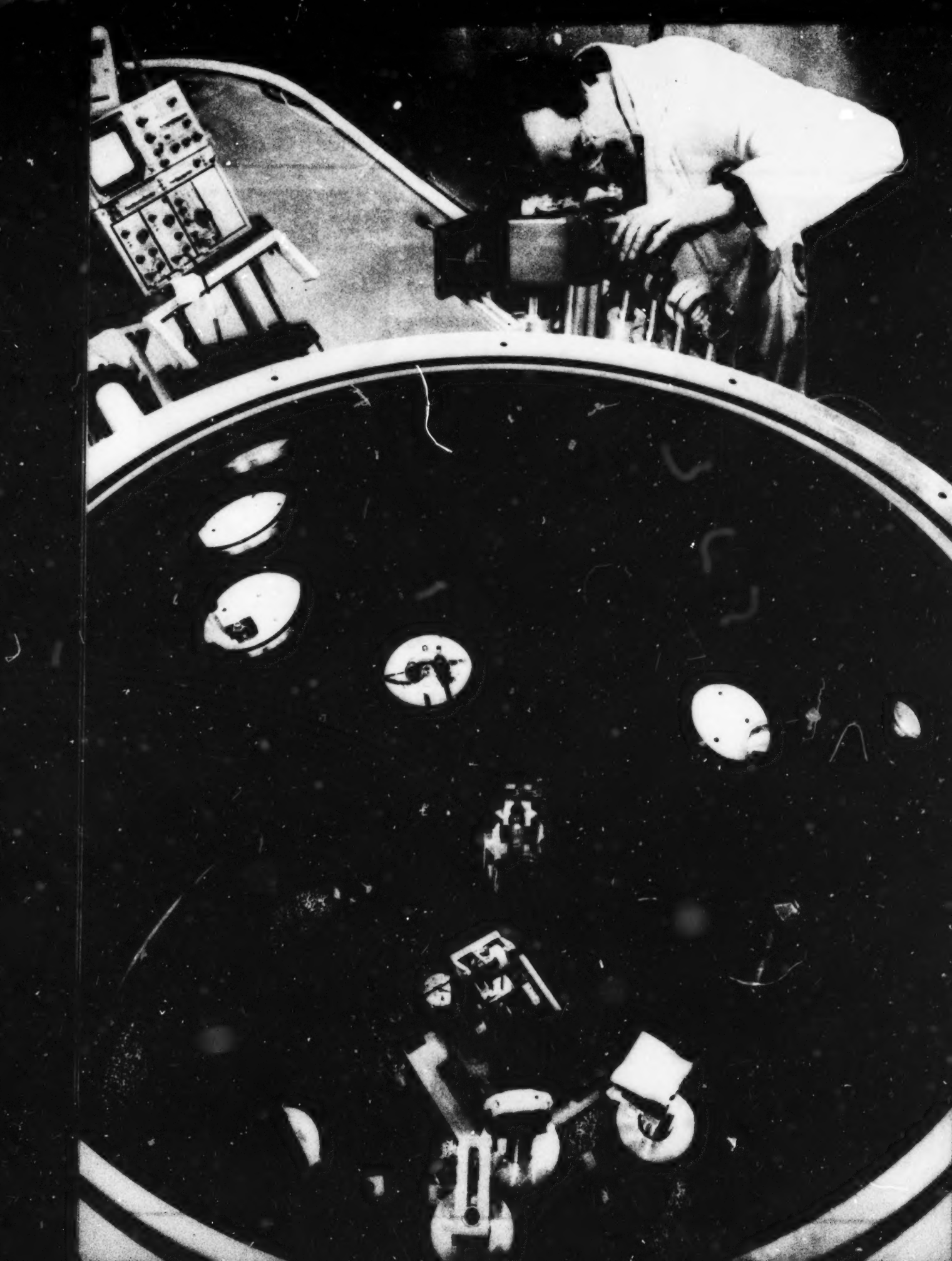

Highlights

□ Overall revision of Inter-Port's policies by the Board of Directors, enabling a reorientation of the frame of reference of its activities.

□ Acquisition of thirty-seven (37) properties fronting on the St. Lawrence River representing $2,100,000 and a total area of 266 274 square metres.

□ Analysis of heavy industrial sites:

a) In depth study of heavy industrial sites
b) Submission of master plans for Pointe-de-la-Martinière sites
c) Assessment of the constraints of all Pointe-de-la-Martinière sites
d) Studies of the construction of railway lines and wharves.

□ A large part of the year was devoted to the attraction of a large industrial complex which would benefit from Québec City's port infrastructure.

□ Considerable efforts were made to attract other industries and to define the optics and laser technology axis of development.

□ Market research to determine the economic sectors likely to generate future investment.

□ Acquisition of capital stock of Gestion Électromec Inc.

□ Exchanges between the regions of Nord-Pas-de-Calais (France) and Québec City in the form of meetings of company presidents, resulting in the signing of two agreements.

□ Publication of « *L'Associé* », a business newsletter directed at Inter-Port's international clients, and of various promotion documents.

□ Publication of "*Economic Inventory of the Urban Area of Québec*".

□ Active participation in the Québec City economic summit.

□ Relocation of the offices of Inter-Port.

□ Extension of the Subsidiary Agreement of the Société inter-Port.

1. Organization

Board of Directors

Jacques F. Bourassa
Chairman of the Board
President, Groupe Conseil
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin et associés (Ile)
Ingénieurs

Florent Gauthier
Vice-Chairman of the Board
Director, Human Resources
Assurance-Vie Desjardins

Marc Lefrançois
Secretary-Treasurer
President
Racoss Construction Inc.

The Board of Directors underwent several changes in 1983-1984 as the result of the following appointments to the Board, announced by Mr. Rodrigue Biron and the Honorable Edward C. Lumley, the ministers responsible for Inter-Port:

- Léopold Fournier
- Yves Lebel
- Gilles Nadeau
- Gabriel Voyer

In addition, Marc Lefrançois replaced Jacques Ouellet as Secretary-Treasurer of Inter-Port.

Note: On March 31, 1984, one appointment to the Board of Directors remained to be made.

Paul-Emile Barbeau
President and Chief Executive Officer
Navtech Inc.

Camille Fortier
Vice-President
Credit Union Insurance Department
Assurance-Vie Desjardins

Yves Bélanger
Assistant Director General, Agreements
Québec Planing and Development Bureau

Louis Boudreau
Director, Corporate Relations
Rothmans of Pall Mall Canada Ltd.

Yves Rancourt
Director General, Business Services
Québec Ministry of Industry, Commerce and Tourism

Gabriel Voyer
Director General
Regional and Industrial Programs
Department of Regional Industrial Expansion

Léopold Fournier
Partner
Jolin, Fournier et associés
Law Firm

Yves Lebel
President
Consultants S.F.G. Inc.

Gilles Nadeau
President
Comital (1978) inc.

Personnel

From left to right

Seated: **J. Pierre Bordua**, International promotion; **Gérald Brassard**, Director general; **Michel Auger**, International promotion.
Standing: **Jean-Guy Laroche**, Industrial development agent; **Gemma Drouin**, Administrative Secretary; **Jean Mercier**, Industrial development agent; **Line St-Cyr**, Secretary; **Gilles Drolet**, Administration and expropriation; **Lucie Levesque**, Secretary; **Martine Lessard**, Secretary.

Bernard Dupont and **Guy Marcotte** do not appear in the photograph. Upon termination of the loan of their services, they returned to the employment of the Québec Government.

Status of the Société Inter-Port de Québec

The shareholders of the Société Inter-Port de Québec are the Government of Québec, represented by the Minister of Industry, Commerce and Tourism and the Government of Canada, represented by the Minister of Regional Industrial Expansion.

Duties of the Société Inter-Port de Québec

The duties of Inter-Port are:

□ "To draw up plans and programs for establishing in the Québec City Special Area an industrial complex that will benefit from Québec City's port infrastructure and contribute to its development;

□ to carry out the necessary work to implement such plans and programs and carry on industrial, commercial and other activities that will contribute to the growth of the industrial complex.

Inter-Port may enter into association with any company or private individual in the fulfillment of its objectives."

Mandate of the Société Inter-Port de Québec

The mandate of the Société Inter-Port de Québec, as approved by the Québec Cabinet on June 29, 1979 (ref. 79-147) is as follows:

□ "Draw up plans and projects to stimulate the industrial development of the Québec City Special Area by carrying out industrial pre-selection and feasibility studies and preparing industrial promotion material;

□ make available to other interested parties in the region, and the industrial commissioners in particular, the industrial promotion material prepared by Inter-Port;

□ acquire and carry out the necessary work to develop industrial sites on both banks of the river and, if necessary, help municipalities to develop other industrial sites in the region;

□ promote industrial projects by focussing on those which from part of an industrial complex that is likely to derive benefit from the port infrastructure and co-ordinating its efforts in all other areas with industrial commissioners in the region;

□ engage directly in industrial or commercial activities in association with a company or private individual."

The Subsidiary Agreement on the Société Inter-Port de Québec, whose purpose is to establish the financing of the objectives stipulated in the act incorporating Inter-Port, was signed on July 3, 1981 and did not modify the mandate of Inter-Port.

2. Activity report 1983-1984

General directions

In 1983, it was the policy of Inter-Port to adhere more closely to the spirit of its mandate. Consequently, it curbed certain activities, such as investment in companies, which are secondary to its priority of establishing an industrial complex that will benefit from Québec City's port infrastructure.

The Board of Directors set out the following strategies implemented in 1983-1984:

□ Inter-Port will concentrate its research and promotion efforts on the following sectors:

a) agro-processing and related industries
b) scientific and tertiary sectors
c) shipbuilding and harbour sectors
d) energy and chemicals sectors
e) forest products sector

□ In the fulfillment of its objectives, the Société Inter-Port will give priority to those sectors most closely related to Québec City's port infrastructure;

□ in the scientific sector, efforts will be concentrated primarily on the promotion and development of the fields of optics, laser technology and plant biotechnology in view of the establishment of a scientific industrial complex;

□ With regard to megaprojects, particularly in the energy, chemical products and port-cum-industry sectors, research efforts will stress the role played by Inter-Port in public networks.

Société Inter-Port has placed particular importance on two aspects of development likely to lead to the establishment of an industrial complex:

The first aspect centers on the attraction of large energy-consuming industries, more particularly, large chemical or metallurgical industries. Under the development program of Inter-Port, these industries will be located on the South Shore in the Pointe-de-la-Martinière industrial-port park.

The second element is based on one of the high technology forces of the metropolitan Québec region, either optics or laser technology, for which the region is, at least at the moment, ahead of the rest of Canada. As defined in Inter-Port's development plan, this sector will be located on the North Shore in what is referred to as the high-technology triangle. The majority of the region's scientific industrial activities are located in this region.

Industrial-port park

Because of Inter-Port's constant concern to maintain good relations with those persons from whom it expropriates land, more time was devoted than initially anticipated to the acquisition of industrial land at Pointe-de-la-Martinière. To date, it has acquired thirty-seven properties without having to take legal recourse. It now owns a considerable area of land of high bearing capacity fronting on the river.

Complying with the decision of its shareholders, Inter-Port chosen not to begin construction of infrastructures in view of potential projects. Rather, its policy on this issue is to delay construction at Pointe-de-la-Martinière until one or more projects exist which justify the costs.

During the past year, Inter-Port conducted comprehensive analyses of these sites. It submitted concrete proposals to potential clients and carried out exhaustive studies on the following aspects:

□ physical characteristics of the sites: topography, hydrography, geotechnical properties, prevailing winds, roads, water mains, sewers, electric power supply and natural gas supply;

□ characteristics of properties and jurisdiction: land use, environment and zoning;

□ constraints to the utilization and development of the sites;

□ access to highway and rail transportation;

□ air service and water transportation

□ analyses of the costs and schedule of the construction of infrastructures.

These analyses, most of which were conducted by a private consulting firm, are aimed at ensuring the optimal use of Inter-Port's sites and at identifying the principal constraints to the industrial development of these sites. It should be underlined that these studies indicate potential industrial utilization of over 80% for all Pointe-de-la-Martinière sites.

Having acquired extensive information through the site analyses, Inter-Port is in a better position to attract clients and to make concrete proposals encouraging in-

Pointe-de-la-Martinière industrial park

vestment in the metropolitan Québec region. Over the course of the year, several steps have been taken by Inter-Port to ensure the greatest harmony possible with the environment in relation to all organizations involved. Moreover, Inter-Port stresses the necessity that all future investors be equally concerned with the environment.

The establishment of industrial-port infrastructures will stimulate the economy of the entire region, especially that of the South Shore, which was particularly affected by the recent adverse economic climate. One has only to consider the positive impacts of the construction activities entailed, large community projects, the construction of a natural gas pipeline and the increased development potential of local industrial parks. It will also have favourable impact on municipal taxes.

Industrial-port projects are of primary importance among the activities of the Société Inter-Port. Although the act incorporating Inter-Port clearly stipulates its role in the establishment of port-cum-industry infrastructures, it is the mandate given to Inter-Port by the Cabinet of the provincial Government which specifies the scope of its activities. Inter-Port is committed to this mandate to promote industrial projects in view of the second axis of its development plan: optics, laser technology and biotechnology.

High technology

During the economic summit of Québec City in which Inter-Port actively participated, it became clear that the metropolitan Québec region should not neglect its strongest sector, the tertiary sector. It is well known that the economy of the Québec City is based on the service sector, centred on the presence of the seat of the Québec Government here. The development program of Inter-Port aims at promoting industrialization of the region while counting on the strength of the tertiary sector. Information processing, office automation and commercial data processing constitute potential development axes for the region, particularly due to the demand created by the many government organization and financial institutions located in the metropolitan Québec area.

Now that Laval University is recognized as a major optics and laser technology centre, efforts should be made to attract companies engaged in these sectors to the region, prestigeous conferences should be held, and a United States-Québec program should be developed. The activities of the Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.) in communications, those of the Defense Research Establishment of Valcartier (D.R.E.V.) in infrared and those of the Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.) in biotechnology and fermentation should be supported and developed. It was the existence of these organizations that guided Inter-Port's decision to select optics, laser technology and plant biotechnology as priority sectors of promotion which could serve as a foundation in the establishment of a scientific complex in Québec City.

To this end, Inter-Port hired two international development agents whose mandate covers the sectors of high technology, plan biotechnology, agro-processing industries and large energy-consuming industries.

Inter-Port considered it important to reveal the sectors in which it intended to become involved. It therefore selected an area of specialization with the goal of establishing a large industrial centre.

In order to fulfill this objective, Inter-Port turned to the local electronics industry. It founded the Association des manufacturiers de l'électronique de la région de Québec (A.M.E.Q.), a nucleus of industries engaged in the development of Québec City as an electronics centre. This group attracts other industries interested in participating in joint ventures.

Prospective site for the technological park of the Québec City region

Inter-Port was also directly involved in the creation of the Groupe pour l'avancement technologique et industriel de Québec (G.A.T.I.Q.). Its contribution to the establishment of this group was motivated primarily by the need to coordinate efforts in this field in order to achieve concrete results and secondly, by its interest in attracting industries to a more research-oriented group. Inter-Port participated in the formulation of G.A.T.I.Q.'s mandate, its organization and the definition of its methods of operation.

G.A.T.I.Q.'s activities are based on the realization of projects such as the consolidation of the federal Government's project to construct an optics and laser technology research centre in Québec City. It intends to do the same for the Québec Government's biomass research centre and for the realization of a technological park in which a scientific complex could be established.

Inter-Port is committed to bringing about a complete economic recovery, following a strategic plan of action based on consultation with business and government. It intends to maintain and strengthen its role as promoter in all areas in which it is engaged. The goals of Inter-Port can be summarized as follows: to export products and attract firms and technologies to the metropolitan Québec region.

Financial interests

Inter-Port may enter into association with companies through the acquisition of capital stock in order to encourage and stimulate the establishment of industrial firms. However, it has decided to delay its investment activities because its small personnel prevents it from effectively undertaking minor projects and its limited budget does not permit it to invest in large-scale projects. At present, Inter-Port's only industrial investment is its interest in Gestion Électromec Inc.

Investments

Gestion Électromec Inc.

Gestion Électromec Inc., a member of A.M.E.Q., is engaged in the field of marine electronics. In early 1984, Inter-Port acquired 12% of the shares of Gestion Électromec Inc. and is currently in a position to acquire anotner 12% in three years.

Meeting of the Association des manufacturiers de l'electronique de la région de Québec (A.M.E.Q.)

Signing of the agreement between Société Inter-Port de Québec and Gestion Électromec Inc.

Gestion Électromec Inc.'s TC 1200 used to analyse fissures in metals

Bathymetric research conducted by this group in the last few years has led to a particularly interesting discovery regarding the analysis of fissures in all types of metal. This new technique will be particularly effective in the fields of marine construction and aeronautics. Over the course of the last few months, a large number of new applications have been discovered.

The investment of Inter-Port in Gestion Électromec Inc. is compatible with its two primary objectives which consist of promoting economic development and working towards the establishment of an industrial complex that will benefit from Québec City's port infrastructure.

Peat consortium

Negociations regarding Inter-Port's proposal to form a peat exporting consortium have been underway for the last several months. The general agreement should be signed by the various partners in 1984-1985.

The metropolitan Québec region appears to offer great potential for the creation of other consortiums, particularly in the field of food product exports. More information regarding this activity will be made available during the course of the coming year.

Corporate exchange program

Under France-Québec agreements and cooperation programs made available by virtue of these agreements, Société Inter-Port de Québec and the regional council of Nord-Pas-de-Calais, France, have implemented an exchange program for company directors. The presidents of two French electronics firms visited Québec City within the framework of this program, and, in 1984, the presidents of two Québec companies will travel to France to live the experience of directing a company à la française. Industrial agreements have already been signed as a result of this exchange program on both sides of the Atlantic.

Market research

Inter-Port implemented its promotion program whose objective is to limit its publicity expenses and to work in close collaboration and as often as possible with corporate decision-makers. This approach is aimed at making the presence of Inter-Port felt in many sectors of the economy and at promoting the assets of Québec City for industrial development. Its target clientele consists of more than 700 companies engaged in the fields of energy and high technology. After only three months, it has already met with more than 60 firms. Various projects have entailed further discussions with eleven of these firms, even of which are engaged in the energy and port-cum-industry sectors. The remaining four firms are engaged in the fields of optics and laser technology, small machinery and equipment, fish processing and forest products. Three of these firms offer potential for the realization of concrete projects in the near future.

Inter-Port's information booth

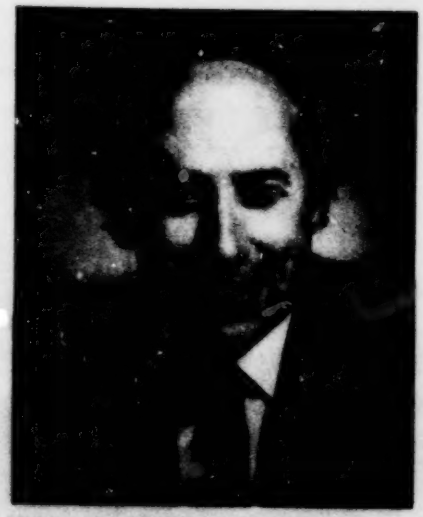

Michel Auger of Société Inter-Port
International promotion, United States market

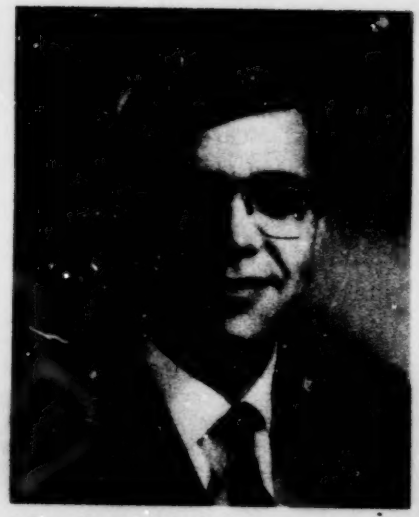

J. Pierre Bordua of Société Inter-Port
International promotion, European market

Working with the community

Last year, the Société Inter-Port worked almost exclusively with commissioners and industrial development agents. This year, it worked in close collaboration with other groups, such as the Chamber of Commerce, Laval University, I.N.R.S. and C.R.I.Q. The concerted efforts of these groups has substantially strengthened the relations among the various organizations and has resulted in the creation of G.A.T.I.Q.

In 1983-1984, Inter-Port made the following industrial promotion documents available to development agents:

- « L'Associé », a quarterly news bulletin aimed for its international clients;
- a document entitled « Québec as a Major Optical and Laser Centre », used for scientific promotion;
- a reference text on Pointe-de-la-Martinière (updated edition): "*An Ideal Site for Heavy Industry*" used for the promotion of industrial port infrastructures;
- a report entitled "Economic Inventory of the Urban Area of Québec" (revised edition);
- diffusion of several market studies.

Committed to its mandate to support efforts to stimulate economic and industrial development in the metropolitan Québec region and to become involved in large regional projects, Inter-Port actively participated in the Québec City economic summit in order to consolidate its role in the business community and to bring to light the principal lines of its development strategy.

The construction of port facilities on the South Shore of the St. Lawrence River remains a matter of great concern to Inter-Port. Consequently, it was invited to express its opinion on the extension of the Port of Québec to the Beauport tidal flats. Inter-Port's findings formed the subject of a presentation made before the members of the Federal Environmental Assessment Review Office.

Société Inter-Port's partners in G.A.T.I.Q.

Laval University campus

Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.)

Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.)

Québec City Chamber of Commerce

Meeting of the Comité de regroupement des activités industrielles (C.R.A.I.)

Last year, Inter-Port submitted a proposal regarding an integrated communications plan to its partners in the region, which include the Québec Urban Community, the Port of Québec and the industrial commissioners of the metropolitan Québec area; discussions with these various development agents regarding this proposal are currently underway.

Considerable efforts have been made by Inter-Port to coordinate its activities with those of these development agents. Each year, for example, the Comité de regroupement des activités industrielles (C.R.A.I.), a committee formed by all industrial commissioners of the region, regional delegates of the Québec Ministry of Industry, Commerce and Tourism and the federal Department of Regional Industrial Expansion, and the Port of Québec, holds several meetings, the most important of which is the annual planning meeting. These meetings facilitate the coordination of their respective activities. Inter-Port is also a member of various committees of the Chambre de Commerce de Québec, such as its industrial committee, research and development committee, international trade committee and the Port of Québec committee.

Administration

A significant administrative improvement made this year by Inter-Port was its relocation to larger and more functional offices. This move was designed to increase productivity and make Inter-Port more accessible to its partners and clients.

Inter-Port feels that the extension of the Subsidiary Agreement on the Société Inter-Port de Québec represents a significant step forward. In extending this agreement, the governments of Canada and Québec have expressed their satisfaction with the activities and achievements of Inter-Port and have underlined the value of its contributions to organizations engaged in industrial development promotion in the metropolitan Québec area.

Viewing Inter-Port's record as positive, its shareholder's encourage it to pursue its mandate of stimulating potential investment in dynamic industrial sectors and of building the necessary consensus on the new industrial role of Québec City.

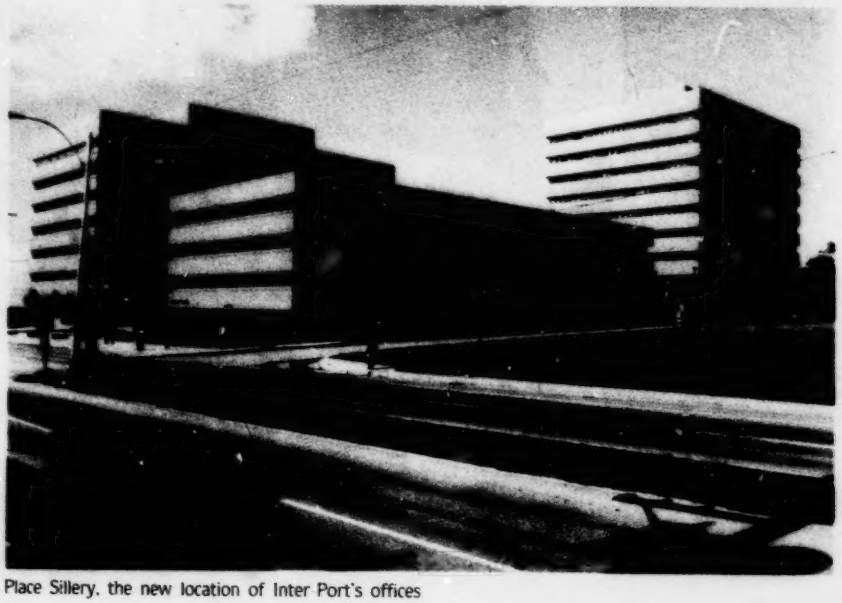

Place Sillery, the new location of Inter-Port's offices

Conclusion

The mandate given Inter-Port by the ministerial council is to promote all industrial projects likely to stimulate the economic development of the metropolitan Québec region. It intends to strengthen its relations with regional industrial development agents and to continue to represent the various regional development organizations with regard to international promotion while supporting the sector promoted by other organizations, that of local business development. Inter-Port has formulated a plan of action and has hired two top promoters to implement this plan. It now intends to strengthen its position defining the scope of intervention of each of the various organizations.

The Québec City region is currently taking steps towards the establishment of a technological park. Proposed by G.A.T.I.Q., this park will operate under municipal or para-municipal jurisdiction. Local and regional promotion will be carried out at the municipal level, enabling Inter-Port to pursue its international promotion activities aimed at attracting top-ranking technological companies.

With regard to the Pointe-de-la-Martinière project, Inter-Port intends to pursue the acquisition of industrial sites and to intensify negociations with the two levels of government in order to promote the construction of industrial port facilities on the South Shore in the near future, a crucial phase in the development of the port-cum-industry sector. This has been made possible by the existence of a major project to justify a share of the investment costs.

Société Inter-Port will also take the necessary steps towards the establishment of an industrial-port complex. In-depth discussions will be held with organizations such as the Commission de protection du territoire agricole, the Québec Ministry of Agriculture, Environment Canada, the Québec Ministry of Environment, the Regional Municipality of Desjardins and the Municipality of Lauzon. The restructuring of the surrounding road network and the construction of a wharf and the rail transportation services will from the subject of these negociations.

In addition to these activities, Inter-Port will intensify its search for major projects interested in locating in the metropolitan Québec region.

Société Inter-Port intends to be recognized as an organization of rational development adapted to the specific features and characteristics of the environment.

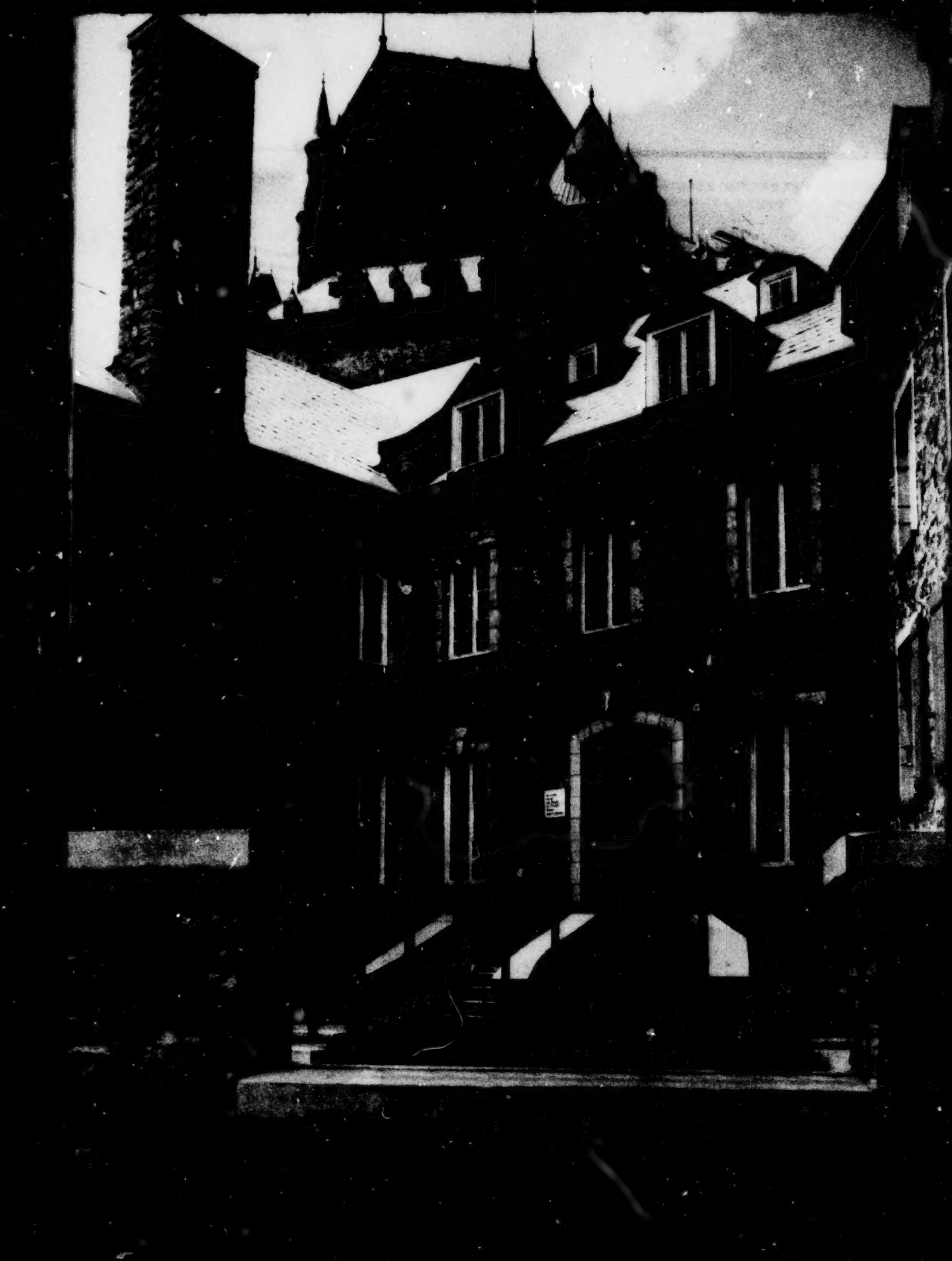

3. Financial Statements

Auditors' report

To the shareholders of
Société Inter-Port de Québec:

Whe have examined the balance sheet of Société Inter-Port de Québec as at March 31, 1984 and the statements of income, deficit, capital surplus and changes in financial position for the year then ended. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion, and as well as we could judge from the information and notes to financial statements provided and from the books of account kept by the Corporation, these financial statements present fairly the financial position of the Corporation as at March 31, 1984 and the results of its operations for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

POISSANT
RICHARD
Chartered Accountants
Thorne Riddell

Québec City,
April 26, 1984

Statement of income
for the year ended March 31, 1984

	1984	1983
REVENUES		
Grants		484 200 $
Interest	99 250 $	133 049
	99 250	617 249
EXPENSES		
Overhead and administrative expenses	492 816	286 512
Research	103 029	70 301
Publicity and printing	122 971	33 617
	718 816	390 430
	(619 566) $	226 819
OTHER EXPENSES		
Net loss —		
Pointe-de-la-Martinière project	9 854	2 222
REVENUES LESS EXPENSES	(629 420) $	224 597 $

Deficit
for the year ended March 31, 1984

	1984	1983
NET INCOME AT BEGINNING	536 421 $	311 824 $
Loss	(629 420)	224 597
NET LOSS AT END	(92 999) $	536 421 $

Capital surplus
for the year ended March 31, 1984

	1984	1983
BALANCE AT BEGINNING	3 200 000 $	2 000 000 $
Grant — Canada/Québec Subsidiary Agreement in view of the acquisition of land at Pointe-de-la-Martinière		1 200 000
Acquisition of capital stock	398 000	
	398 000	1 200 000
BALANCE AT END	3 598 000 $	3 200 000 $

Working capital

for the year ended March 31, 1984

	1984	1983
SOURCE OF WORKING CAPITAL		
Funds provided by operations		
Net income		224 597 $
Items not resulting in a flow of funds in the current year		
Depreciation of property, plant and equipment		8 415
		233 012
Increase (decrease) in capital surplus	**398 000 $**	1 200 000
	398 000	1 433 012
USE OF WORKING CAPITAL		
Funds used for operations		
Net loss	**629 420**	
Items not resulting in a flow of funds in the current year		
Depreciation of property, plant and equipment	**17 167**	
	612 253	
Investments	**400 000**	
Acquisition of property	**356 783**	1 659 165
	1 369 036	1 659 165
DECREASE IN WORKING CAPITAL	**971 036**	226 153
WORKING CAPITAL AT BEGINNING	**1 640 494**	1 866 647
WORKING AT THE END	**669 458 $**	1 640 494 $

Balance sheet
as at March 31, 1984

Assets

	1984	1983
CURRENT ASSETS		
Cash	**76 036 $**	
Short-term deposits	**225 600**	1 600 000 $
Accounts receivable	**350**	3 528
Interest	**1 699**	17 065
Grants receivable	**398 000**	
Investment — capital stock of CEBEC Inc.		24 000
	701 685	1 644 593
INVESTMENTS		
Investment — capital stock of Gestion Électromec	**400 000**	
PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT (note 3)		
Land — Pointe-de-la-Martinière, property, equipment and leasehold improvement	**2 462 125**	2 105 342
Less accumulated depreciation	**25 582**	8 415
	2 436 543	2 096 927
	3 538 228 $	3 741 520 $

On behalf of the Board

J. F Bourassa
President

Secretary-Treasurer

Liabilities

	1984	1983
CURRENT LIABILITIES		
Bank indebtedness		1 467 $
Accounts payable and accrued charges	**32 227 $**	2 632
	32 227	4 099
Shareholders' equity		
CAPITAL STOCK		
Authorized		
1 000 common shares, par value of 1 $ each		
Issued		
1 000 shares	**1 000 $**	1 000 $
SURPLUS CAPITAL	**3 598 000**	3 200 000
NET INCOME (NET LOSS)	**(92 999)**	536 421
	3 506 001	3 737 421
	3 538 228	3 741 520 $

Notes to financial statements

for the year ended March 31, 1984

1. Mandate and activities

By virtue of the act incorporating the Société Inter-Port de Québec, the duties of Inter-Port are:

a) to draw up plans and programs for establishing in the Québec City area an industrial complex that will benefit from Québec City's port infrastructure and contribute to its development and;

b) to carry out the necessary work to implement such plans and programs and carry on industrial, commercial and other activities that will contribute to the growth of the industrial complex.

Inter-Port may enter into association with any company or private individual in the fulfillment of its objectives.

Moreover, the mandate of the Société Inter-Port de Québec, as defined by an order in council is as follows:

a) draw up plans and projects to stimulate the industrial development of the Québec City Special Area by carrying out industrial pre-selection and feasibility studies and preparing industrial promotion material;

b) make available to other interested parties in the region, and the industrial commissioners in particular, the industrial promotion material prepared by Inter-Port;

c) acquire and carry out the necessary work to develop industrial sites on both banks of the river and, if necessary, help municipalities to develop other industrial sites in the region;

d) promote industrial projects by focussing on those which form part of an industrial complex that is likely to derive benefit from the port infrastructure and co-ordinating its efforts in all other areas with industrial commissioners in the region;

e) engage directly in industrial or commercial activities in association with a company or private individual.

2. Summary of principal accounting policies

a) Accrual basis of accounting

Transactions are recorded according to the accrual basis of accounting with the exception of the following:

i) No expenses paid in advance are recorded for insurance, postage, stationery and office supplies.

ii) No accrued costs are recorded with respect to paid annual holidays.

b) Property, plant and equipment

Property, plant and equipment are recorded at cost. The cost price of the land acquired at Pointe-de-la-Martinière includes the acquisition cost and all related expenses such as legal, surveying and planning costs.

The Corporation depreciates plant and equipment by means of the declining balance method at an annual rate of 20%. Leasehold improvements are depreciated on a straight-line basis over the term of the lease.

c) Surplus capital

All funds received since February 1, 1982 in the form of grants from the federal and Québec governments by virtue of the Canada-Québec Subsidiary Agreement for the acquisition and development of industrial land at Pointe-de-la-Martinière and for the financial participation of Inter-Port in industrial projects are recorded as surplus capital.

3. Property, plant and equipment

	1984			1983
	Cost	Accumulated depreciation	Net value	Net value
Land: Pointe-de-la-Martinière	2 377 542 $		2 377 542 $	2 063 268 $
Property and equipment	70 084	20 749 $	49 335	33 659
Leasehold improvements	14 499	4 833	9 666	
	2 462 125 $	25 582 $	2 436 543 $	2 096 927 $

4. Possible recovery of investment

By virtue of an act signed in 1981, the Société Inter-Port de Québec agreed to invest an amount of up to 20 000 $ in a feasibility study on the construct construction of soya bean trituration plant. If the conditions of this financial participation are not respected, Inter-Port may recover the amount already invested, a total of 16 992 $ at March 31, 1984.

5. Committments

Under the terms of a long-term operating lease ending July 31, 1986, the Corporation is bound to pay a minimum annual rent of 47 880 $ and a total minimum rent of 111 720 $.

Appendix A

Overhead and administrative expenses

for the year ended March 31, 1984

	1984	1983
Depreciation of leasehold improvements	4 833 $	
Depreciation of property and equipment	12 334	8 415 $
Appointment of directors	20 400	16 950
Insurance	817	520
Social benefits	27 274	15 721
Miscellaneous expenses	3 308	
Slide presentation	12 470	
Financing expenses	432	2 316
Travel and entertainment expenses	48 450	24 262
Professional fees	3 780	6 030
Equipment rentals	13 722	9 066
Rent	42 862	11 160
Office expenses	21 391	17 807
Relocation of a director		15 072
Salaries	259 794	145 894
Telecommunications and postage	19 670	11 378
Data processing	1 279	1 921
	492 816 $	286 512 $

Appendix B

Statement of income — Pointe-De-La-Martinière project

for the year ended March 31, 1984

	1984	1983
REVENUES		
Leasing and sale of buildings	9 300 $	7 600 $
CHARGES		
Insurance	450	1 700
Miscellaneous expenses		58
Electricity and heating		618
Taxes	18 704	7 446
	19 154	9 822
NET LOSS	9 854 $	2 222 $

Société Inter-Port de Québec

Rapport annuel 1983-1984

Territoire de la Société Inter-Port dans l'agglomération de Québec

Directeur général:
Gérald Brassard

Coordination:
Jean Mercier
Jean-Guy Laroche

Conception graphique:
Communication graphique
André Fournier Inc.

Composition et montage:
Compélec Inc.

Impression:
Imprimerie La Renaissance Inc.

Photographies:
Les photographes Kedl Itée: p. 9-12-13-17.
Société Inter-Port: p. 16-18.
Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.): p. 18.
Gestion Électromec inc.: p. 16.
Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.): p. 10-18.
Ministère des Communications du Québec: p. 20.
Photo Gérard Roger, Université Laval: p. 18.
Place Sillery: p. 19.
Studio Etchemin enr.: p. 6-14-15.

Tous les textes du **Rapport annuel 1983-1984** peuvent être reproduits sans autorisation mais avec mention de la source

Publié par la Société Inter-Port de Québec
Copyright 1984, Société Inter-Port de Québec

An English version of this publication is also available upon request

Des exemplaires supplémentaires de ce document peuvent être obtenus en s'adressant à la:

Société Inter-Port de Québec
1126, chemin Saint-Louis
Bureau 802
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél.: (418) 643-8713
Télex: 051-3539

Imprimé au Québec (Canada)

Dépot légal — 2e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-10759-4

Québec, le 15 mai 1984

Monsieur Rodrigue Biron
Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
710, Place d'Youville
Bureau 600
Québec, (Québec)
G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 1984.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques F. Bourassa, *président*
Société Inter-Port de Québec

Québec, le 15 mai 1984

L'honorable Edward C. Lumley
Ministre de l'Expansion Industrielle Régionale
235, rue Queen
11e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 1984.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques F. Bourassa, *président*
Société Inter-Port de Québec

Table des matières

Message du président 8

Message du directeur général 9

Faits saillants 11

1. L'organisation

Conseil d'administration 12
Personnel 13
Statut de la Société 13
Fonctions de la Société 13
Mandat de la Société 13

2. Rapport d'activités 1983-1984

Les orientations 14
Le parc industrialo-portuaire 14
La haute technologie 15
Participation financière 16
Investissements 16
Prospection des marchés 17
Concertation avec le milieu 18
Aspects administratifs 19
Conclusion 19

3. Les états financiers 21

Message du président

Le Conseil d'administration de la Société Inter-Port s'est penché tout spécialement sur l'approfondissement de son mandat en 1983. Celui-ci permettait déjà à la Société de travailler à l'attraction de complexes industrialo-portuaires, ce qui demeure sa priorité. Elle considérera désormais la réalisation d'un complexe industriel scientifique comme un élément important dans sa stratégie; des actions ont déjà été entreprises à cet effet.

Il apparaît fondamental d'unir les efforts de tous les intervenants de la région de Québec pour parvenir à réaliser le virage économique. L'atteinte d'un tel objectif ne saurait se concrétiser sans un effort collectif. C'est dans la concertation des groupes que réside la solution d'un développement économique articulé. La Société s'est tout particulièrement attachée à cet aspect de son mandat au cours de l'année qui vient de s'écouler: il faut y voir la participation active de la Société au Sommet de Québec, à la fondation du Groupe pour l'avancement technologique et industriel de Québec et à la fondation de l'Association des manufacturiers d'électronique de Québec.

Pour compléter son programme de concertation des efforts, il importe maintenant à la Société de mieux intégrer son action auprès des organismes financiers pour les faire agir davantage en fonction du développement de la région.

Tout ce programme d'action n'aurait pu être réalisé sans une réorganisation interne de la Société. Le Conseil d'administration s'est tout spécialement préoccupé de l'amélioration constante des effectifs ainsi que des méthodes de travail de la Société. Le programme d'action de la Société est maintenant en marche et permet de considérer l'avenir avec optimisme.

Jacques F. Bourassa, *président*
Société Inter-Port de Québec

Message du directeur général

L'année 1983-84 a permis l'amorce du réajustement de l'économie. Tous les secteurs manufacturiers n'ont pas manifesté de hausses mais les plus dynamiques ont démontré une activité plus fébrile. Cela s'est particulièrement manifesté dans le secteur des entreprises grandes consommatrices d'énergie, de même que dans le domaine de la haute technologie.

Inter-Port a ressenti la reprise économique, ce qui lui a permis de mettre au point tous ses instruments de travail. La Société a été à même de vérifier la valeur de l'argumentation plaidant en faveur d'une implantation à Québec et, de ce fait, elle a aussi été en mesure de juger de la valeur de ses instruments de promotion. Elle a enfin pu approfondir ses connaissances sur tous les sites industriels lourds de la région en fonction de demandes précises.

L'action d'Inter-Port s'est intensifiée depuis les deux dernières années. Elle a investi près de 50% des budgets consentis par les gouvernements fédéral et provincial en juillet 1981 lors de la signature de l'Entente sur Inter-Port. D'ailleurs, pour permettre une meilleure utilisation de ces fonds, la durée de l'Entente a été prolongée de deux ans.

Inter-Port a apporté, cette année, beaucoup de profondeur à son action et a produit une demande formelle de construction d'infrastructures majeures sur la Rive-Sud en vue de l'implantation d'un projet industrialo-portuaire d'envergure. Le sort réservé à ce projet, dont la concrétisation est intimement liée à un financement fédéral-provincial, devrait être connu au cours de 1984-85.

La Société, dans la réévaluation de ses objectifs prioritaires basés sur la création d'un ou des complexes industriels, ne peut pas laisser de côté un consensus établi lors du Sommet de Québec concernant la création d'un complexe industriel scientifique. Ce dernier, spécialement dévoué à l'optique, le laser et la biomasse, constituerait le deuxième axe du développement économique de la région de Québec avec l'industrialo-portuaire. La Société estime être en mesure de dégager cet axe de développement plus nettement au cours de l'année qui vient.

Gérald Brassard, *directeur général*
Société Inter-Port de Québec

Faits saillants

□ La révision générale des orientations effectuée par le Conseil d'administration a permis de redéfinir le cadre de référence des interventions de la Société Inter-Port.

□ Acquisition d'un total cumulé de trente-sept (37) propriétés en bordure de l'eau pour un montant de 2 100 000 $ et une superficie de 266,276 mètres carrés.

□ Analyse des sites industriels lourds:

a) Étude approfondie des sites industriels lourds
b) Dépôt des schémas directeurs pour les sites de Pointe-de-la-Martinière et de Saint-Romuald en vue d'une implantation majeure
c) Étude des contraintes de tous les sites de Pointe-de-la-Martinière
d) Études de pénétration du chemin de fer et de profil des quais éventuels.

□ Une partie importante de l'année a été occupée à l'attraction d'un complexe industriel de grande envergure de nature industrialo-portuaire.

□ Une autre partie importante a été occupée à la recherche d'autres entreprises et de la définition de l'axe « optique et laser ».

□ Prospection des marchés en vue de déterminer les courants économiques susceptibles de générer des investissements potentiels.

□ Prise de capital-actions dans Gestion Électromec inc.

□ Jumelage entre les régions de Nord-Pas-de-Calais et de Québec sous la forme d'échanges-rencontres de P.-D.G.; résultat, deux accords signés.

□ Publication de « *L'Associé* », un bulletin d'affaires à l'intention de la clientèle internationale et de plusieurs autres documents de nature promotionnelle.

□ Publication du « *Dossier économique de l'agglomération de Québec* ».

□ Participation active à la création du G.A.T.I.Q.

□ Participation au Sommet économique de la région de Québec.

□ Relocalisation de la Société.

□ Prolongement de l'Entente auxiliaire sur la Société Inter-Port de Québec.

1. L'organisation

Conseil d'administration

Jacques F. Bourassa
Président du Conseil
Président, Groupe Conseil
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin et associés ltée, Ingénieurs

Florent Gauthier
Vice-président du Conseil
Directeur des ressources humaines
Assurance-Vie Desjardins

Marc Lefrançois
Secrétaire-trésorier du Conseil
Président
Roxsis Construction inc.

Le Conseil d'administration de la Société a subi quelques modifications suite à l'arrivée de nouveaux membres. Les ministres responsables de la Société, messieurs Rodrigue Biron et Edward C. Lumley, ont donc annoncé en cours d'année les nominations suivantes:

- Léopold Fournier
- Yves Lebel
- Gilles Nadeau
- Gabriel Voyer

Au Conseil exécutif, monsieur Marc Lefrançois a remplacé monsieur Jacques Ouellet à titre de secrétaire-trésorier de la Société.

Paul-Emile Borduas
Président-directeur général
Navtech inc.

Camille Fortier
Vice-Président
Service de l'assurance aux caisses
Assurance-Vie Desjardins

Yves Bélanger
Directeur général adjoint aux ententes
Office de Planification et de Développement du Québec

Louis Beaudoin
Directeur des relations de l'entreprise
Cie Rothmans de Pall Mall Canada ltée

Yves Bazinet
Directeur général
Direction générale des services aux entreprises
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Gabriel Voyer
Directeur général
Programmes régionaux et industriels
Ministère de l'Expansion industrielle régionale

Léopold Fournier
Membre associé
Jolin, Fournier et associés
Avocats

Yves Lebel
Président
Consultants S.F.G. Inc.

Gilles Nadeau
Président
Comtal (1978) Inc.

Note: Au 31 mars 1984, un membre du Conseil reste à être désigné

Personnel

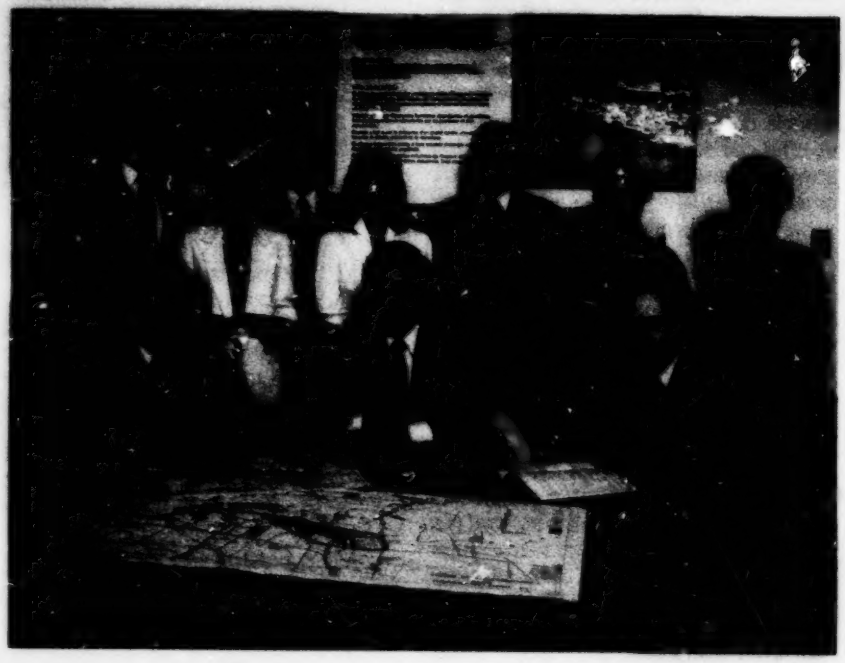

Dans l'ordre habituel.

Assis: **J. Pierre Bordua**, promotion internationale; **Gérald Brassard**, directeur général; **Michel Auger**, promotion internationale. Debout: **Jean-Guy Laroche**, agent de développement industriel; **Gemma Drouin**, secrétaire de direction; **Jean Mercier**, agent de développement industriel; **Line St-Cyr**, secrétaire; **Gilles Drolet**, administration et expropriation; **Lucie Levesque**, secrétaire; **Martine Lessard**, secrétaire.

Ne figurent pas sur la photo **Bernard D[illegible]ont** et **Guy Marcotte**; au terme d'un prêt de services, ces personnes sont retournées à l'emploi du Gouvernement du Québec.

Statut de la Société

La Société Inter-Port de Québec est un organisme dont les actionnaires sont le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada représentés respectivement par leurs ministres de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et de l'Expansion Industrielle Régionale.

Fonctions de la Société

La Société a pour fonctions:

□ « D'élaborer les plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

□ d'exécuter les travaux requis pour la mise en oeuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel.

La Société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets. »

Mandat de la Société

Le Conseil des Ministres a approuvé, le 29 juin 1979 (réf. 79-147), le mandat suivant de la Société Inter-Port de Québec:

□ « Préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

□ mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la Société;

□ acquérir et développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels « au bord de l'eau », i.e. situés sur les rives de part et d'autre du fleuve; le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

□ effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

□ exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise. »

L'Entente auxiliaire sur la Société Inter-Port, prévoyant le financement des objets prévus dans sa Loi constitutive, a été signée le 3 juillet 1981 et n'a rien modifié au mandat de celle-ci. »

2. Rapport d'activités 1983-1984

Les orientations

La Société a voulu en 1983 se conformer davantage à l'esprit de son mandat. En ce sens, elle a limité l'exercice de certains aspects de ce mandat comme l'investissement dans les entreprises, par exemple, qui l'éloignait de sa priorité soit créer un complexe industriel pouvant surtout bénéficier de la fonction portuaire de Québec.

Le Conseil d'administration a donc énoncé les orientations suivantes mises en oeuvre en 1983-84:

□ La Société concentrera ses efforts de prospection et de promotion vers les secteurs suivants, à savoir:

a) agro-alimentaire ou relié
b) scientifique et tertiel
c) naval et maritime
d) énergétique et chimique
e) forestier

□ La priorité d'intervention de la Société sera donnée aux secteurs les plus directement liés à la fonction portuaire de Québec;

□ Dans le secteur scientifique, les efforts seront dirigés prioritairement vers la promotion et le développement de l'optique et du laser et de la biotechnologie végétale en vue de l'établissement d'un complexe industriel scientifique;

□ En ce qui concerne les méga-projets, surtout énergétiques et chimiques et souvent industrialo-portuaires, les efforts de prospection seront concentrés sur le positionnement d'Inter-Port dans les réseaux publics.

En regard des orientations précitées, la Société Inter-Port a privilégié deux aspects du développement susceptibles de conduire à la réalisation d'un complexe industriel:

L'un est basé sur l'attraction d'entreprises grandes consommatrices d'énergie; ce sont généralement de grandes entreprises chimiques ou métallurgiques. Le programme de développement de la Société les destine à la Rive-Sud au parc industrialo-portuaire de Pointe-de-la-Martinière.

L'autre aspect se fonde sur l'une des forces de la région dans la haute technologie, soit l'optique et le laser, pour laquelle la région demeure, pour un temps encore du moins, en avance sur le reste du Canada. Le programme de développement de la Société la destine à la Rive-Nord dans un secteur désigné comme le triangle de la haute technologie. C'est là en effet que sont localisées la plupart des activités industrielles scientifiques de la région.

Le parc industrialo-portuaire

Le souci constant de la Société Inter-Port de maintenir des rapports les plus cordiaux possibles avec ses expropriés lui a imposé des délais plus longs dans l'acquisition de sites industriels à Pointe-de-la-Martinière. Elle a de la sorte réussi à acheter jusqu'ici trente-sept (37) propriétés sans jamais avoir recours à une expropriation judiciaire. Elle est aujourd'hui propriétaire d'un front sur le fleuve d'une importante superficie dans la constitution d'une banque de terrains à forte capacité portante.

Suivant les désirs de ses actionnaires, la Société n'a pas cherché jusqu'à présent à construire des infrastructures en prévision de différents projets. Sa politique est plutôt la suivante: aucun aménagement prévisionnel ne doit être réalisé à Pointe-de-la-Martinière s'il n'y a pas un ou des projets pour en justifier les coûts.

Simultanément à la formulation de propositions concrètes à des clients potentiels, la Société a poursuivi l'analyse de ses sites industrialo-portuaires. De plus en plus exhautives, ces études ont notamment porté, en cours d'année, sur les aspects suivants:

□ caractéristiques physiques des sites: topographie, hydrographie, propriétés géotechniques, vents dominants, voirie, aqueduc, égouts, électricité et gaz naturel;

□ caractéristiques des propriétés et juridiction: occupation du sol, environnement et zonage;

□ contraintes à l'utilisation et à l'aménagement des sites;

□ accessibilité routière et ferroviaire;

□ dessertes aérienne et portuaire des sites;

□ analyses portant sur les coûts et les échéanciers de réalisation des infrastructures.

Réalisées en grande partie par une firme de consultants privée, ces études visaient notamment à promouvoir une utilisation optimale des sites de la Société Inter-Port et à identifier les principales contraintes à leur exploitation industrielle. Fait particulièrement important à souligner, ces études confirment à nouveau un potentiel

Parc industrialo-portuaire de Pointe-de-la-Martinière.

d'utilisation industriel d'au-delà de 80% pour tous les sites de Pointe-de-la-Martinière.

Compte tenu de l'ensemble des connaissances acquises sur ses sites, la Société Inter-Port assumera dorénavant une plus grande maîtrise dans la prospection de ses clients et sera mieux en mesure de réagir rapidement dans la formulation de propositions concrètes pour les inciter à investir dans l'agglomération de Québec.

La Société recherche, autant pour elle que chez ses clients, la plus grande harmonisation possible avec l'environnement, et ce, en relation avec tous les organismes concernés. Plusieurs démarches ont été effectuées en ce sens au cours de l'année. Elle insiste aussi sur le souci que doivent posséder tous les investisseurs potentiels en cette matière.

La réalisation de la plate-forme industrialo-portuaire aura des impacts très positifs sur l'économie de toute la région et surtout sur celle de la Rive-Sud, particulièrement affectée par la conjoncture économique des dernières années. Qu'on pense seulement aux activités de la construction, aux grands travaux communautaires, à l'arrivée du gaz naturel et à un potentiel de développement accru pour les parcs industriels locaux. A cela s'ajoutent évidemment les incidences positives sur la fiscalité municipale.

Le volet industrialo-portuaire prédomine toujours dans les activités de la Société Inter-Port. Cependant, si la loi est précise sur son rôle dans la construction d'une plate-forme industrialo-portuaire, c'est le mandat confié ultérieurement par le Conseil des Ministres qui en précise l'étendue. Inter-Port s'appuie donc sur ce mandat qui lui demande « d'effectuer la promotion de projets industriels », pour s'impliquer dans le deuxième aspect de son plan-programme: l'optique, le laser et la biotechnologie.

La haute technologie

Tout au long du déroulement du Sommet de Québec, auquel la Société a participé activement, il est devenu de plus en plus évident que la région de Québec ne devait pas délaisser son secteur fort, soit le tertiaire. Il est bien connu que Québec est avant tout une ville de services axée sur la présence du siège du Gouvernement du Québec. Le plan-programme d'Inter-Port vise à forcer l'industrialisation de la région tout en s'appuyant également sur la dynamique du tertiaire. Le traitement de l'information, la bureautique et l'informatique de gestion constituent des axes de développement intéressants pour la région en raison surtout de la demande générée par l'Etat et de nombreuses institutions financières.

Puisque l'Université Laval est maintenant reconnue comme un centre d'excellence en optique et laser, l'attraction d'entreprises en ce domaine, la tenue de congrès prestigieux et la définition d'un axe États-Unis-Québec semblent importants à développer. On pourrait dire la même chose de l'Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.) et de la télé-communication, du Centre de recherche pour la défense de Valcartier (C.R.D.V.) et de l'infrarouge et du Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.) pour la biotechnologie-fermentation. C'est ce qui a alimenté la réflexion de la Société au moment du choix de l'optique, du laser et de la biotechnologie végétale comme secteurs prioritaires de promotion devant servir de base à la constitution d'un complexe scientifique pour Québec.

Dans cette optique, la Société a engagé deux agents de développement, de niveau international, dont le mandat porte particulièrement sur la prospection des secteurs de la haute technologie, la biotechnologie végétale, l'agro-alimentaire et des entreprises à fortes composantes énergétiques.

Il était important pour la Société Inter-Port d'annoncer les secteurs d'excellence dans lesquels elle voulait travailler. Elle s'est donc choisi un créneau spécialisé dans la perspective de créer un centre industriel de grande envergure.

Pour parvenir aux fins précitées, Inter-Port s'est appuyé sur l'entreprise locale d'électronique. Elle a suscité et créé l'Association des manufacturiers de l'électronique de la région de Québec (A.M.E.Q.) pour établir un noyau concret d'entreprises susceptibles de s'intéresser au développement de Québec comme centre d'excellence en électronique dans les domaines identifiés. Ce noyau sert aussi d'appât pour d'autres entreprises plus intéressées à des associations d'affaires (joint venture). La Société croit ainsi détenir un facteur d'attraction d'entreprises, sinon d'activités économiques de nature à développer à Québec un complexe industriel scientifique.

Site pressenti pour le parc technologique de la région de Québec.

Ces éléments étant en place, la Société a participé activement à la création du Groupe pour l'avancement technologique et industriel de Québec (G.A.T.I.Q.). Sa présence à ce groupe a été motivée en premier lieu par la nécessité de coordonner les efforts de chacun pour parvenir à un résultat concluant et en second lieu pour apporter son expertise en attraction d'entreprises à un groupe plus orienté sur la recherche. C'est ainsi qu'Inter-Port a participé activement à la préparation du texte d'orientation, à l'organisation structurelle et au mode de fonctionnement du G.A.T.I.Q.

Le G.A.T.I.Q. fonctionne par projets, comme par exemple la consolidation du projet de contruction par le Gouvernement fédéral d'un centre de recherche en optique et laser à Québec; il entend faire de même pour le centre de recherche en biomasse du Gouvernement du Québec et la réalisation par les instances concernées d'un parc technologique capable d'accueillir le complexe scientifique.

Inter-Port s'implique et participe activement à la relance économique en suivant un plan bien établi à la faveur de nombreuses consultations. Elle veut ainsi conserver et intensifier son action dans le rôle de promoteur dans toutes ses actions. On peut résumer son travail par les mots suivants: exporter des produits et attirer des entreprises ou des technologies.

Participation financière

Inter-Port peut s'associer sous forme de capital-actions pour contribuer à l'implantation de certaines entreprises industrielles. Toutefois son expérience lui suggère de retarder son implication dans ce domaine; le peu de ressources humaines empêche la Société d'évoluer efficacement dans de petits projets et ses disponibilités financières ne lui permettent pas d'intervenir significativement dans des projets de grande envergure. Pour l'instant, la participation de la Société Inter-Port dans Gestion Électromec inc. demeure donc son seul investissement industriel.

Investissements

Gestion Électromec inc.

Gestion Électromec inc. oeuvre dans le domaine de l'électronique maritime et est membre de l'A.M.E.Q. En début d'année,

Réunion de l'Association des manufacturiers de l'électronique de la région de Québec (A.M.E.Q.).

Signature de l'entente entre la Société Inter-Port et Gestion Électromec inc.

Le TC-1200 de Gestion Électromec inc., appareil utilisé pour analyser les fissures dans les métaux.

la Société Inter-Port décidait d'intervenir au capital-actions de Gestion Électromec inc. Elle s'est portée acquéreur de 12% des actions et est en position d'en détenir le double d'ici trois ans.

Les recherches de la compagnie ces dernières années sur l'étude des profondeurs marines ont conduit à une découverte particulièrement intéressante s'appliquant à l'analyse des fissures de toutes pièces métalliques. Cette nouvelle technique sera particulièrement efficace dans les domaines de la construction maritime et de l'aéronautique. Dans les derniers mois, un grand nombre d'autres champs d'application se sont ouverts.

L'investissement d'Inter-Port chez Gestion Électromec inc. couvre les deux objectifs principaux de la Société, soit celui de s'associer pour promouvoir le développement économique et de concourir à la création d'un complexe industrialo-portuaire.

Consortium de tourbe

La Société a développé l'idée d'un consortium d'exportation de tourbe au cours de l'année. Les négociations se sont poursuivies dans les derniers mois et le protocole d'entente devrait être signé entre les partenaires pendant l'année 1984-85.

D'autres dossiers de création de consortium semblent offrir beaucoup de potentiel, notamment dans les domaines de l'exportation de produits alimentaires. C'est ce que la Société précisera au cours de la prochaine année.

Jumelage

Profitant des ententes France-Québec et des programmes de coopération mis à la disposition des industriels en vertu de ces ententes, la Société Inter-Port de Québec et le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de France ont mis sur pied un échange de propriétaires-dirigeants d'entreprises. À cet effet, deux P.-D.G. français d'entreprises d'électronique ont séjourné à Québec dans le cadre de ce programme, et deux québécois devront se rendre en France en 1984 pour y vivre à la française une expérience de dirigeant d'entreprises. Déjà, des accords industriels ont résulté de cette expérience de part et d'autre de l'Atlantique.

Prospection des marchés

Inter-Port a mis en marche son programme de promotion qui vise à investir peu en matière de publicité et à intervenir directement et le plus souvent auprès des décideurs d'entreprise. Cette approche vise à faire connaître la Société Inter-Port et à exposer les avantages de Québec. Sa clientèle cible s'établit à plus de sept cents entreprises dans les domaines énergétiques et de la haute technologie. Déjà après trois mois, au-delà de soixante entreprises ont été rencontrées. De ce nombre, divers projets ont nécessité un traitement plus en profondeur. Ils sont au nombre de onze, dont sept sont de nature industrialo-portuaire et énergétique. Le reste se répartit entre l'optique et le laser, les petits outillages, la transformation du poisson et le bois. Trois d'entre eux offrent de bonnes perspectives de concrétisation dans un proche avenir.

Le kiosque d'information de la Société Inter-Port

Michel Auger de la Société Inter-Port
Promotion internationale, marché américain

J. Pierre Bordua de la Société Inter-Port
Promotion internationale, marché européen

Concertation avec le milieu

L'an dernier, la Société Inter-Port avait travaillé surtout avec les commissaires et les agents de développement industriel. Cette année, son action s'est davantage concentrée sur un autre type d'intervenants économiques, soit la Chambre de Commerce, l'Université Laval, l'I.N.R.S. et le C.R.I.Q. Les efforts de concertation de tous ces intervenants ont resserré considérablement les liens entre les divers organismes et se sont concrétisés, comme on l'a vu précédemment, dans la création du G.A.T.I.Q.

La Société a aussi mis à la disposition des agents de développement un certain nombre d'outils promotionnels et remis à jour un certain nombre d'autres:

- un journal trimestriel a été produit à l'intention de sa clientèle internationale: « *L'Associé* »;
- un document sur « *Québec as a Major Optical and Laser Centre* » a été utilisé pour la promotion scientifique;
- un texte de base sur Pointe-de-la-Martinière (réédition): « *An Ideal Site for Heavy Industry* » a été utilisé pour la promotion de l'industrialo-portuaire;
- « *Dossier économique de l'agglomération de Québec* » (édition revisée);
- diffusion de quelques études de marché.

Le rôle de soutien au développement régional d'Inter-Port lui dicte de s'impliquer aussi dans des dossiers d'importance régionale. Elle a donc été un intervenant très actif aux tables sectorielles du Sommet économique de Québec. Cela pour consolider le rôle d'Inter-Port au sein de la communauté d'affaires et pour mettre en lumière les points principaux de sa stratégie de développement.

La question des infrastructures portuaires sur la Rive-Sud de Québec demeure une préoccupation constante de la Société Inter-Port. Dans ce contexte, la Société a été invitée à donner son avis sur le projet d'extension du Port de Québec sur les battures de Beauport; cet avis a fait l'objet d'une présentation devant les membres de la Commission fédérale d'évaluation environnementale.

Les partenaires de la Société Inter-Port dans le G.A.T.I.Q.

Campus de l'Université Laval

Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.)

Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.)

Chambre de Commerce de Québec

Réunion du Comité de regroupement des activités industrielles (C.R.A.I.

La question d'un plan intégré de communication a été proposée par Inter-Port à ses partenaires du milieu soit la Communauté urbaine de Québec (C.U.Q.), le Port de Québec et les commissaires industriels de la région. La Société a réalisé un projet qu'elle a déposé à ces différents agents de développement économique; les discussions se poursuivent.

Les efforts de coordination de la Société avec les divers agents économiques sont considérables et exigent une consultation constante. À chaque année par exemple, le Comité de regroupement des activités industrielles (C.R.A.I.) formé de tous les commissaires industriels, des délégués régionaux du M.I.C.T. et du M.E.I.R., et du Port de Québec se rencontrent à plusieurs occasions et surtout pour une réunion annuelle de planification. Cette façon de procéder facilite la coordination de leurs actions respectives. Une procédure semblable est utilisée dans la participation d'Inter-Port à certains comités de la Chambre de Commerce de Québec, tel le comité industriel, le comité de recherche et développement, le comité du commerce international et le comité du Port de Québec.

Aspects administratifs

Au chapitre des améliorations de nature administrative, un événement important a été la relocalisation de la Société dans des locaux plus vastes et plus fonctionnels visant un meilleur rendement et une plus grande accessibilité pour ses partenaires et clients.

La Société considère enfin que la prolongation de l'Entente auxiliaire la concernant constitue un point fondamental. Par ce geste, les Gouvernements du Canada et du Québec viennent confirmer leur satisfaction envers la Société Inter-Port de Québec et souligner, après trois années d'activités, sa valeur auprès des organismes de développement industriel du Québec métropolitain.

En qualifiant de « positif » le bilan de l'Entente, les actionnaires de la Société l'incitent « à poursuivre son action dans la prospection d'investisseurs éventuels dans les secteurs industriels dynamiques et à dégager les consensus nécessaires sur la nouvelle vocation industrielle de Québec ».

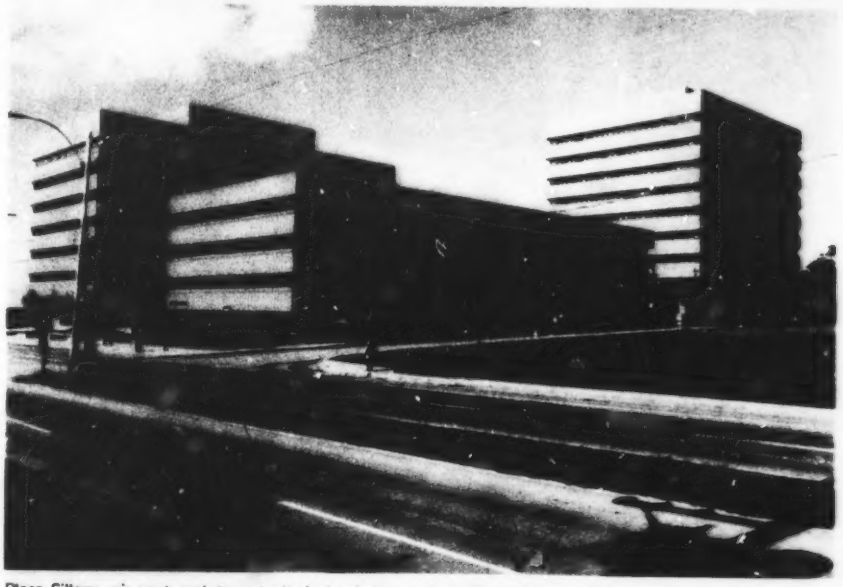

Place Sillery, où sont maintenant situés les bureaux de la Société Inter-Port

Conclusion

Inter-Port détient le mandat du Conseil des Ministres de faire la promotion de tout projet industriel susceptible de dynamiser l'économie de la région. Elle entend consolider son action auprès des intervenants du milieu et continuer à représenter adéquatement les différentes instances régionales de développement quant à la promotion internationale tout en respectant le secteur dévolu aux autres organismes de développement soit le développement de l'entreprise locale. Inter-Port s'est dotée d'un plan d'action, elle l'a fait connaître et a occupé le champ d'activité en engageant deux promoteurs de haut niveau pour en assurer la réalisation. Elle désire maintenant consolider cette position qui définit très clairement la limite d'intervention de chacun des intervenants.

La région de Québec est à se doter d'un parc technologique. Ce parc technologique, proposé par le G.A.T.I.Q., sera de toute évidence sous juridiction municipale ou paramunicipale. La promotion locale et régionale sera faite à ce niveau, ce qui n'empêche en rien Inter-Port de maintenir sa promotion à l'échelon international en vue d'y attirer des entreprises technologiques de haut prestige.

En ce qui a trait à Pointe-de-la-Martinière, la Société entend poursuivre l'achat des sites et intensifier ses négociations avec les deux paliers de gouvernement en vue de promouvoir la réalisation à court terme d'installations portuaires sur la Rive-Sud, condition essentielle au développement de la plate-forme industrialo-portuaire. Cette démarche est rendue possible par l'existence d'un projet de grande envergure, capable de justifier une partie de l'investissement nécessaire.

La Société doit aussi assumer les démarches nécessaires pour instaurer un complexe industrialo-portuaire. Cela supposera un dialogue plus poussé avec les autorités, telles la Commission de protection du territoire agricole, le ministère de l'Agriculture, les ministères de l'Environnement du Québec et du Canada, la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Desjardins et la municipalité de Lauzon. La réorganisation du réseau routier périphérique, la construction d'un quai et la construction d'une desserte ferroviaire feront aussi l'objet de discussions.

Parallèlement à toutes ces démarches, la Société intensifiera son action dans la recherche de grands projets susceptibles de s'implanter dans l'agglomération du Québec.

Enfin, ses dirigeants entendent faire de la Société Inter-Port un exemple de développement rationnel et bien adapté aux particularités du milieu.

3. Les états financiers

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la
Société Inter-Port de Québec

Nous avons vérifié le bilan de la Société Inter-Port de Québec au 31 mars 1984 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé des charges sur les revenus, l'état du surplus d'apport et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date et avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Société, ces états financiers sont rédigés de manière à présenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Société au 31 mars 1984 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

POISSANT
RICHARD
Comptables agréés
THORNE RIDDELL

Québec (Québec)
Le 26 avril 1984

Résultats

De l'exercice clos le 31 mars 1984

	1984	1983
REVENUS		
Subventions		484 200 $
Intérêts gagnés	99 250 $	133 049
	99 250	617 249
CHARGES		
Frais généraux et d'administration	492 816	286 512
Frais de recherche	103 029	70 301
Frais de publicité et d'impression	122 971	33 617
	718 816	390 430
	(619 566) $	226 819
AUTRE DÉPENSE		
Excédent des charges sur les revenus — Projet Pointe-de-la-Martinière	9 854	2 222
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES REVENUS)	(629 420) $	224 597 $

Excédent accumulé
De l'exercice clos le 31 mars 1984

	1984	1983
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES REVENUS SUR LES CHARGES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**536 421 $**	311 824 $
Excédent des charges sur les revenus	**(629 420)**	224 597
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES CHARGES SUR LES REVENUS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**(92 999) $**	536 421 $

Surplus d'apport
De l'exercice clos le 31 mars 1984

	1984	1983
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**3 200 000 $**	2 000 000 $
Subvention — Entente auxiliaire Canada-Québec		
En vue de l'acquisition de terrains de Pointe-de-la-Martinière		1 200 000
En vue de l'acquisition de placements	**398 000**	
	398 000	1 200 000
SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**3 598 000 $**	3 200 000 $

Fonds de roulement
De l'exercice clos le 31 mars 1984

	1984	1983
PROVENANCE DU FONDS DE ROULEMENT		
Exploitation		
Excédent des revenus sur les charges		224 597 $
Poste n'affectant pas le fonds de roulement		
Amortissement des immobilisations		8 415
		233 012
Augmentation du surplus d'apport	398 000 $	1 200 000
	398 000	1 433 012
AFFECTATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Exploitation		
Excédent des charges sur les revenus	629 420	
Poste n'affectant pas le fonds de roulement		
Amortissement des immobilisations	17 167	
	612 253	
Acquisition de placement	400 000	
Acquisitions d'immobilisations	356 783	1 659 165
	1 369 036	1 659 165
DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT	971 036	226 153
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 640 494	1 866 647
FONDS DE ROULEMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	669 458 $	1 640 494 $

Bilan au 31 mars 1984

Actif

	1984	1983
À COURT TERME		
Encaisse	76 036 $	
Dépôts à terme	225 600	1 600 000 $
Débiteurs	350	3 528
Intérêts courus à recevoir	1 699	17 065
Subvention à recevoir	398 000	
Placement en actions — CEBEC Inc.		24 000
	701 685	1 644 593
PLACEMENT		
Placement en actions — Gestion Électromec inc.	400 000	
IMMOBILISATIONS (note 3)		
Terrains — Pointe-de-la-Martinière, mobilier, équipement et améliorations locatives	2 462 125	2 105 342
Moins amortissement accumulé	25 582	8 415
	2 436 543	2 096 927
	3 538 228 $	3 741 520 $

Au nom du Conseil d'administration

J. F Bourassa
administrateur

administrateur

Passif		
	1984	1983
À COURT TERME		
Découvert bancaire		1 467 $
Créditeurs et frais courus	**32 227 $**	2 632
	32 227	4 099
Avoir des actionnaires		
CAPITAL-ACTIONS		
Autorisé		
1 000 actions ordinaires, valeur nominale de 1 $ chacune		
Émis		
1 000 actions	**1 000 $**	1 000 $
SURPLUS D'APPORT	**3 598 000**	3 200 000
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES REVENUS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES REVENUS)	**(92 999)**	536 421
	3 506 001	3 737 421
	3 538 228	3 741 520 $

Notes afférentes aux états financiers
De l'exercice clos le 31 mars 1984

1. Nature des activités

En vertu de sa Loi constitutive, la Société Inter-Port de Québec a pour fonctions:

a) « d'élaborer des plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

b) d'exécuter les travaux requis pour la mise en oeuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel.

La Société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets. »

De plus, tel que défini par un arrêté en conseil, la Société Inter-Port de Québec a pour mandat:

a) « de préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

b) de mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la Société;

c) d'acquérir et développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels « au bord de l'eau », i.e. situés sur les rives de part et d'autre du fleuve; le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

d) d'effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

e) d'exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise. »

2. Énoncé des principales conventions comptables

a) Comptabilité d'exercice

Les transactions sont comptabilisées sur une base de comptabilité d'exercice à l'exception de:

i) Aucun frais payé d'avance n'est comptabilisé pour les assurances, frais de poste, papeterie et fournitures de bureau.

ii) Aucun frais couru n'est inscrit relativement aux vacances.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. Le prix coûtant des terrains à Pointe-de-la-Martinière comprend le coût d'acquisition et tous les frais s'y rapportant tels que les frais de notaires, d'arpentage, d'urbanisme et autres.

L'amortissement du mobilier et de l'équipement est calculé d'après la méthode d'amortissement du solde dégressif au taux annuel de 20%. L'amortissement des améliorations locatives est calculé d'après la méthode d'amortissement linéaire sur la durée du bail.

c) Surplus d'apport

Toutes les sommes reçues depuis le 1er février 1982 à titre de subvention de la part des gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'Entente auxiliaire Canada-Québec pour l'acquisition et le développement de terrains industriels à Pointe-de-la-Martinière ainsi que pour l'aménagement de ces derniers et pour la participation financière de la Société à des projets industriels sont inscrites au surplus d'apport.

3. Immobilisations

	1984			1983
	Prix coûtant	**Amortissement accumulé**	**Montant net**	**Montant net**
Terrains: Pointe-de-la-Martinière	2 377 542 $		2 377 542 $	2 063 268 $
Mobilier et équipement	70 084	20 749 $	49 335	33 659
Améliorations locatives	14 499	4 833	9 666	
	2 462 125 $	25 582 $	2 436 543 $	2 096 927 $

4. Recouvrement éventuel

En vertu d'un acte signé au cours de l'exercice 1981, la Société s'est engagée à participer financièrement à une étude de rentabilité d'une usine de trituration d'oléagineux jusqu'à concurrence de 20 000 $. Cette assistance financière est assortie de certaines conditions qui, si celles-ci ne sont pas respectées, permettront à la Société de récupérer les montants déjà investis qui s'élèvent à 16 992 $ au 31 mars 1984.

5. Engagement

Conformément à un contrat d'exploitation à long terme expirant le 31 juillet 1986, la Société loue un immeuble dont le loyer minimum annuel s'élève à 47 880 $. Le loyer minimum à payer, jusqu'à la date de l'expiration du bail, se chiffre à 111 720 $.

Annexe A

Frais généraux et d'administration

De l'exercice clos le 31 mars 1984

	1984	1983
Amortissement des améliorations locatives	**4 833 $**	
Amortissement du mobilier et de l'équipement	**12 334**	8 415 $
Appointement des administrateurs	**20 400**	16 950
Assurances	**817**	520
Charges sociales	**27 274**	15 721
Dépenses diverses	**3 308**	
Diaporama	**12 470**	
Frais de financement	**432**	2 316
Frais de voyage et de représentation	**48 450**	24 262
Honoraires professionnels	**3 780**	6 030
Location d'équipement	**13 722**	9 066
Loyer	**42 862**	11 160
Papeterie et frais de bureau	**21 391**	17 807
Relocalisation d'un administrateur		15 072
Salaires	**259 794**	145 894
Télécommunication et frais de poste	**19 670**	11 378
Traitement des données	**1 279**	1 921
	492 816 $	286 512 $

Annexe B

Résultats — Projet Pointe-De-La-Martinière

De l'exercice clos le 31 mars 1984

	1984	1983
REVENUS		
Location et ventes de bâtiments	9 300 $	7 600 $
CHARGES		
Assurances	450	1 700
Dépenses diverses		58
Électricité et chauffage		618
Taxes	18 704	7 446
	19 154	9 822
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES REVENUS	9 854 $	2 222 $